



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

euro

Question écrite n° 48596

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les intentions de la Belgique et des Pays-Bas d'abandonner la production des pièces de 1 et 2 centimes d'euro. Si en France, d'après un sondage, 59 % des Français sont pour la suppression de ces pièces de 1 et 2 centimes, tous craignent une nouvelle hausse des prix en cas de disparition de ces dernières. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Texte de la réponse

Si certains débats dans d'autres pays européens ont remis en lumière ce sujet, la position de la France concernant les plus petites dénominations de l'euro n'a pas évolué : la France n'est pas favorable à leur retrait. En effet, il apparaît nécessaire de plaider en faveur du maintien de la circulation des pièces de 1 et 2 centimes d'euro du fait de plusieurs facteurs. Tout d'abord, le retrait des pièces de 1 et 2 centimes et l'arrondi des prix en multiples de 5 centimes pourraient entraîner un effet inflationniste du fait de possibles arrondis systématiques par le haut. Certaines associations de défense des consommateurs et la Banque de France ont souligné ce risque. En outre, un tel changement pourrait créer une relative méfiance de la part de certains consommateurs en relançant une polémique sur l'effet inflationniste de l'euro, telle qu'elle avait déjà eu lieu lors du passage à l'euro fiduciaire. De même, la mise en place d'arrondis en multiples de 5 centimes aurait également un coût pour les entreprises et les commerçants qui devraient à nouveau, deux ans après le passage à l'euro, modifier leurs tarifs, leurs étiquettes et affichages. Enfin, plusieurs enquêtes d'opinion ont souligné que les Français considèrent que la gamme de pièces en euro est adaptée. Aussi, il n'apparaît pas, à ce stade, nécessaire de revenir sur la circulation de ces pièces dans notre pays. Cependant, des réflexions sont en cours, au niveau européen, avec nos partenaires sur l'usage de ces petites coupures.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48596

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2004, page 7868

Réponse publiée le : 29 mars 2005, page 3264